



## Le mot de la Présidente

Lors de l'assemblée générale du 31 mai 2008, j'ai eu l'occasion de remercier les membres actifs du CIDH, pour leur capacité de travail remarquable, pour l'entraide qu'ils manifestent entre eux, pour leur empathie et leur complémentarité qui sont exemplaires. Je tiens à le redire dans les colonnes de La Luciole, car sans eux le CIDH ne serait rien. Je souhaite que d'autres se joignent à eux, à nous, soit par des critiques constructives, soit par des aides concrètes dans la préparation et la réalisation des projets, ou des permanences dans nos locaux, afin de nous soutenir et nous permettre de continuer nos actions.

**Renée Weber**

## Conseil d'administration

Cette dernière assemblée générale a élu le CA comprenant : ATAC Ekrem, BEAUJOIN Franck, BECK-HARTWEG Yvette, BOËGLIN Brigitte, BOESCH Agnès, BREINER Marie-Thérèse, DA RUI Elena, ENGEL Agnès, FUNCK Monique Anne, HATZ Marlène, HERTRICH Agnès, KISSENBERGER Michel, KLINGELSCHMIDT Bernard, METZ Marie-Claire, MONTAVON Marie-France, SCHLECHT Henri, SCHMITT Lucienne, SCHUMPP Bernadette, WEBER Renée et WIETRICH Karl.

## Comité

Le conseil d'administration a élu le nouveau comité du CIDH qui s'est réparti les fonctions:

Présidente : **WEBER Renée**

Vice-présidente : **SCHUMPP Bernadette**

Trésorier : **SCHLECHT Henri**

Trésorière adjointe: **BREINER Marie-Thérèse**

Secrétaire : **WIETRICH Karl**

Secrétaire adjointe : **BOËGLIN Brigitte**

Secrétaire adjointe chargée de la bibliothèque :

**METZ Marie-Claire**

Présidente d'honneur, fondatrice du CIDH :

**SCHMITT Lucienne**

En raison des besoins exprimés deux membres complètent le schéma habituel : **KLINGELSCHMIDT Bernard**, vice-président **ENGEL Agnès**, secrétaire adjointe chargée du site et du « Chemin ».

## La table est arrivée



Lors de la journée des Droits de l'Enfant, en novembre, les enfants de Sélestat avaient confectionné une table en mosaïque, qui n'avait pas pu être livrée pour cause de travaux. Enfin la voilà, dans nos locaux, livrée à l'admiration de tous nos visiteurs.

## Journée de l'Europe

Après la conférence sur "L'Europe au quotidien", donnée mardi 7 mai 2008 à 20 h par M. Olivier Singer du CIIE (Centre d'Information sur les Institutions Européennes), le CIDH a présenté les 13 panneaux de son exposition "**LIBERTE D'ASSOCIATION DANS LES PAYS DE L'UNION EUROPEENNE**" au Centre commercial Leclerc de Sélestat dans le hall d'accueil, le vendredi 9 et le samedi 10 mai 2008 dans le cadre de la journée de l'Europe (9 mai).

Cette exposition qui a obtenu le label de la Mission Interministérielle pour la célébration du centenaire de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association se compose de 13 panneaux qui présentent l'article relatif au droit d'association extrait des textes officiels des 27 pays de l'Union Européenne dans la langue du pays et en traduction française avec, en illustration, les lieux de l'exercice de la démocratie dans les différents pays.

« Les visiteurs ignoraient souvent que pour intégrer l'Union Européenne de nombreux pays durent modifier leur Constitution pour y faire figurer les libertés énoncées dans la Convention Européenne des Droits de l'Homme. Dans certains pays de l'Est, se promener en groupe, voire à plus de deux personnes, était suspect ou même interdit. La liberté de réunion était proscrite. Malgré les critiques légitimes que l'on peut adresser à l'Union Européenne, cette exposition donne un exemple de l'évolution des libertés dans l'ensemble des pays qui la constituent » (L. Schmitt).

Les 9 et 10 mai, un roulement entre les bénévoles a permis d'informer le public sur les activités du CIDH et la distribution de documents sur l'Europe (affiches, livrets...) aux jeunes de passage.



Le 10 mai, Monsieur le Maire Marcel BAUER s'est arrêté à notre stand, animé par Ekrem ATAC et Michel KISSENBERGER.

Toujours à l'occasion de la journée de l'Europe, notre secrétaire Karl WIETRICH a participé à l'émission « ADO n° CO » sur AZUR FM, le mardi soir 6 mai.

## Info

Les familles sans papiers sur Sélestat ont été régularisées depuis début juin, grâce à une grande mobilisation des associations, de la Ville de Sélestat et du CIDH.

**Ekrem ATAC**

Prochaine réunion trimestrielle du Conseil d'Administration :  
Samedi 5 juillet 2008 à 9h30.

Prochaines réunions de travail des bénévoles (bienvenue à toutes et tous):  
Les jeudis 26 juin, 31 juillet, 28 août et 25 septembre à 17h30.  
Toujours 16 B place du Marché aux Choux à Sélestat.

## Projet d'avenir du CIDH

Lors de l'assemblée générale a été présenté le projet pour les années à venir. Ce projet se développe autour de trois axes :

### Développer à Sélestat un PÔLE UNIQUE « HUMANISME - DROITS DE L'HOMME » qui pourrait regrouper la bibliothèque Humaniste et la bibliothèque des Droits de l'Homme.

Il s'agirait de trouver les moyens de communication, d'organisation qui pourraient assurer une complémentarité entre les 2 structures représentant l'une un mouvement historique lié au patrimoine de cette période humaniste (Beatus Rhenanus et l'école latine) et l'autre un mouvement actuel d'initiation et de promotion des Droits de l'Homme, qui se veut populaire surtout dans son aspect pédagogique vers les enfants et les jeunes. Il pourrait ainsi être mis en évidence la filiation de ce mouvement humaniste avec la création et l'évolution des Droits de l'Homme au cours de l'histoire, depuis 1789 en France puis la déclaration adoptée par les Nations Unies en 1948 et son actualité aujourd'hui, chez nous et dans le monde. Le lien entre ces 2 concepts d'Humanisme et Droits de l'Homme pourrait amener une réelle complémentarité tant au niveau de la recherche que de la pédagogie et de l'animation.

Une relation étroite entre l'association des Amis de la Bibliothèque Humaniste et le CIDH pourrait en être un élément moteur.

#### Proposition d'actions :

- Créer un **centre de ressources de référence** en matière de Droits de l'Homme et d'Humanisme : politique de gestion des livres, lien sur les sites et mise à jour régulière, mise en ligne de la bibliothèque avec une personne spécialisée pour professionnaliser la bibliothèque actuelle avec des méthodes de gestion actualisées.

- Ouvrir un **salon de lecture et d'histoires** racontées pour enfants et jeunes en lien avec le groupe « Lire et faire lire » actif sur Sélestat avec une vingtaine de retraités qui interviennent dans les écoles primaires (mouvement porté par l'UDAF locale) ainsi que des ateliers de lecture avec l'Université Populaire qui pourraient avoir lieu dans les locaux de la bibliothèque du CIDH

- Intégrer le CIDH dans l'**équipe de programmation du projet** de rénovation de la Bibliothèque Humaniste en reliant Humanisme et Droits de l'Homme aujourd'hui avec les moyens technologiques et muséographiques d'une pédagogie interactive adaptée.

### Développer en Alsace Centrale des actions intergénérationnelles « CITOYENNETÉ - JEUNESSE - DROITS DES ENFANTS ET DROITS DE L'HOMME »

Ce pôle pourrait permettre un partenariat organisé entre le CIDH et les collectivités locales pour que tout le Centre Alsace puisse bénéficier, avec les Sélestadiens, des projets, formation à la citoyenneté pour les enfants (conseil municipal, délégués de classe...), jeunes ou encadrants (accompagnement à la scolarité, centre d'information jeunesse), ouverture à d'autres cultures (associations COJEP, Alevis...), animations interactives sur les problèmes de société liés aux Droits de l'Homme, sur l'Europe, animation des maisons de retraite...

Le CIDH pourrait ainsi mettre toutes ses ressources pédagogiques à la disposition du personnel d'animation et d'éducation de la Ville, de l'Education Nationale par le biais du CESC ou d'autres partenaires, et rester ainsi un lieu d'expérimentation et de création locale reconnu.

Ces animations pourront par la suite être mutualisées et mises à la disposition d'autres services jeunes, MJC, centres socio culturels, établissements scolaires, collectivités...

#### Proposition d'actions :

- **animations régulières** autour : de l'exposition en cours, des jeux créés par le CIDH (pré inscription de groupes d'enfants...), de l'actualité (journée de l'Europe, de la Femme, des Droits de l'Enfant...), intervention au cours du Mois de l'Autre avec le Conseil Régional

- **animations intergénérationnelles** ex : semaine bleue, transmission de savoirs entre générations

- **créer un groupe de recherche** : nouvelles activités possibles, mise en réseau, interactivité audiovisuelle, nouvelles technologies, banque de données d'actions possibles sur ces thématiques.

### Développer à Sélestat un PÔLE d' ECHANGES, DEBATS, CONFERENCES

Ce pôle prendrait la forme d'un Café-débat ou de séminaires sur des thématiques de société liés aux Droits de l'Homme, à la transmission de la Mémoire avec des conférenciers invités, en lien avec l'Université Populaire et la Direction de la Culture.

#### Proposition d'actions :

- Organiser des **séminaires bisannuels européens** : le prochain est prévu le 10 octobre 2009 : « KL Ravensbrück 1939/1945 : Droits de l'Homme bafoués. Femmes et enfants déportés. KL Ravensbrück 2009 ? »

- Animer des **conférences** / tables rondes trimestrielles intégrées dans le programme de l'Université Populaire.

- Prévoir des **Journées d'information** sur les Droits de l'Homme et les activités du CIDH dans le cadre de la programmation de la formation continue de l'IUFM, de l'Université Populaire.

- Proposer des **Journées de découverte des sites de Mémoire** (« Chemin » se prolongeant dans le Haut Rhin, en Allemagne...).

- **Partenariat** à développer dans le cadre d'expositions spécifiques **avec différentes associations** : AFMD (Association des amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation), Afrikarité, Amnesty International, APEI, Cercle Menachem Taffel, Comité Ingrid Betancourt, Humanis, Liberté au Tibet, Mouvement du Nid, Parcours, SOS Femmes Solidarité ...

Certaines de ces actions pourraient être organisées en liaison avec le thème de l'exposition accrochée en salle, pour proposer une conférence ou une animation culturelle, musicale ou théâtrale (avec l'APEI par exemple).

## MOYENS À METTRE EN OEUVRE

Pour mettre en œuvre ces axes de développement, le CIDH possède les **outils**, il lui manque les **moyens humains et financiers**. Aussi, il paraît indispensable aujourd'hui :

- de professionnaliser le fonctionnement et l'animation du CIDH **en pérennisant un poste de responsable pédagogique du CIDH et un poste de secrétaire-documentaliste** ;

- de pouvoir bénéficier d'un **budget de fonctionnement permettant cette garantie** par la Ville, mais aussi la Communauté de Communes, le Conseil Général et le Conseil Régional ainsi que le Secrétariat d'Etat aux Droits de l'Homme et l'Europe ;

- de renforcer les partenariats locaux et internationaux avec les collectivités et les associations par une **mutualisation de certains moyens**, un réseau commun de communication et de diffusion de l'information.

Ceci pourrait impliquer que les locaux du CIDH deviennent un espace ouvert à vocation multiple.

## Parlons Mémoire

### L'album d'Auschwitz

Le 26 mai 1944, deux soldats SS prirent des photographies à l'arrivée d'un transport de juifs hongrois à Birkenau. Environ 200 photos furent collées dans un album intitulé « Umsiedlung der Juden aus Ungarn » (déplacement des juifs de Hongrie). Lorsque l'armée rouge se rapprocha en janvier 1945, les SS évacuèrent le camp d'Auschwitz. Une grande partie des troupes de garde SS fut mutée au camp de Dora. Parmi elles se trouvait un SS inconnu qui avait en sa possession cet album.

Lilli Jacob, jeune hongroise juive, aînée de 6 enfants, fut déportée à Auschwitz-Birkenau le 26 mai 1944, avec toute sa famille. Elle se retrouve le 15 mars 1945 à Dora, atteinte du typhus et sera envoyée à l'infirmerie du camp. Après la libération de Dora, le 11 avril 1945, elle sera amenée dans un logis de SS du camp et y trouvera un album de photos qui contient, entre autres, les photos de sa famille et d'elle-même à l'arrivée à Birkenau. Elle est la seule survivante de sa famille.

Après la guerre, Lilli Jacob se maria et émigra en 1948 avec son mari aux USA où elle donna naissance à deux filles. En 1964, elle témoigna lors du procès d'Auschwitz à Frankfurt.

Lilli Jacob est décédée le 17 décembre 1999.

L'album contenant sa photo avait été redécouvert en 1980 par Serge Klarsfeld. Il est aujourd'hui conservé au Mémorial de Yad Vashem.

Jean-Michel ROTH

### Visite guidée du Struthof

Le 14 mai 2008, notre membre Jean-Michel ROTH organisait une visite du camp du Struthof et du Centre Européen du Résistant Déporté.



Cette visite fut fort instructive, et les explications de Jean-Michel permirent à tous de mieux cerner cette période si difficile à comprendre et donc à transmettre aux générations futures, car le message est immuable: tout faire pour que cela ne se reproduise plus.

### Stage pédagogique à Osthofen

En partenariat avec le CIDH, le Mémorial d'Osthofen en Rhénanie-Palatinat organise un stage pédagogique destiné aux enseignants d'Histoire et/ou d'Allemand des lycées et collèges alsaciens, ainsi qu'à toute personne s'y intéressant. Il se déroulera les 3, 4 et 5 novembre 2008 à Osthofen et s'intitule : « Europäische Perspektiven in der Gedenkstättenpädagogik ».

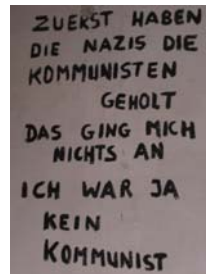
Il permettra de confronter les pédagogies élaborées en France, Allemagne et Belgique, de préparer les pédagogies de l'avenir et le prolongement du « Chemin de la Mémoire et des Droits de l'Homme » de part et d'autre du Rhin.

L'hébergement et les repas seront pris en charge par le Mémorial. Seuls 30 € de frais d'inscription seront demandés.

Pour avoir un programme complet de ces trois jours, veuillez contacter Renée Weber au 03 88 85 22 34 ou par mail : [r2weber@yahoo.fr](mailto:r2weber@yahoo.fr). Les langues pratiquées seront l'allemand et le français selon l'intervenant, un interprète étant sur place tout au long du stage.

## Le camp d'Osthofen

Le camp de concentration d'Osthofen a fonctionné en 1933 et 1934. Le 28 février 1933, un jour après l'incendie du Reichstag, le Reichspräsident von HINDENBURG publia l'Ordonnance pour la protection du peuple et de l'Etat, pour se protéger des « actes de violence communistes » mettant en danger la sécurité de l'Etat. Ce fut en réalité la création d'un état d'urgence qui permit aux nazis d'emprisonner les opposants politiques sans inculpation ni preuves. Le camp d'Osthofen fut créé. Furent internés les premiers, les communistes allemands, puis des sociaux-démocrates, des syndicalistes, des membres d'associations (Reichsbanner Schwarz-Rot-Gold, Eiserner Front) et des juifs de gauche. Vers le milieu de 1933, s'y ajoutèrent des membres du Parti Centriste, des catholiques, des adventistes, des Témoins de Jéhovah et d'autres adversaires du Troisième Reich. Pendant les 14 mois d'ouverture du camp, il n'y eut pas d'assassinat, mais les détenus étaient traités de façon inhumaine et nombreux furent ceux qui moururent après l'évacuation vers d'autres camps.



Dès 1994 furent collectés des documents, microfilms, photos, journaux émanant d'archives étrangères.

En 1996 fut créé dans les murs du camp le Centre de documentation sur le national-socialisme en Rhénanie-Palatinat, qui s'installa au premier étage en 2002, avec une salle d'exposition, des salles vidéo et une bibliothèque. C'est un lieu de Mémoire, de documentation et de recherche.

Renée Weber

## Expositions chez nous

- du 1 juin au 31 août 2008 :

(fermeture annuelle du CIDH : du 4 au 18 août)

**Droit à la vie : l'eau**

L'eau, indispensable à la vie, est certes un élément naturel, mais elle représente aussi un droit pour chaque être humain. Nous avons choisi de faire connaître tout particulièrement la Charte Européenne de l'eau, adoptée en mai 1968, espérant que la nouvelle Europe à 27 sera respectueuse des exigences de ses dispositions, pour notre bien à tous.

- Septembre et octobre 2008:

**Le Droit de vieillir**

Des représentations artistiques, des paroles de poètes, des illustrations pour cette exposition qui aborde tous les aspects du vieillissement, le problème de la dignité, du respect et de l'accueil de la personne âgée.

- Novembre et décembre 2008:

**Tous mes Droits d'Enfant**

A partir de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, 14 panneaux sur les multiples facettes de l'intégration d'un enfant dans ses milieux (famille, école, société...) et en regard des faits de société (consommation, justice, sécurité, guerre...).

## Peines et joies

### 1. Le doyen de l'association

Le CIDH vient de perdre le doyen de ses adhérents, **Constantin VEREKETIS**, homme à la vie exceptionnelle. Né en 1903 à SMYRNE (Asie Mineure), aujourd'hui IZMIR, il vécut l'atroce incendie de 1922 qui fit 100.000 victimes. Mais grâce à ses qualités athlétiques il se jeta à la mer et nagea jusqu'à un vaisseau américain. Puis ce jeune étudiant à l'Ecole française atteint Constantinople dans une barque de pêcheurs. Engagé comme mousse sur un bateau italien il gagne la Roumanie où il retrouve ses parents, arrivés depuis peu. Il concilie des études de Droit à Bucarest avec un emploi à la société Petrofina. Incarcéré pendant 4 ans pendant la période communiste, il se rend en Grèce en 1958, s'y installe définitivement, devient Directeur Général de Petrogaz jusqu'en 1983 et président de l'Union professionnelle des sociétés gazières.

Membre de plusieurs cercles et clubs athlétiques, président du Rotary d'Athènes, il était de surcroît fin œnologue grâce à des études en France. D'abord auteur de plusieurs nouvelles et pièces de théâtre, il s'intéressera à la philosophie et deviendra membre de la Société de philosophie d'Athènes.

Aux Congrès des sociétés de philosophie de Langue française, dont fait partie le CIDH, j'ai pu apprécier sa philosophie de l'amour de la vie et sa grande érudition. Il devint adhérent du CIDH après le congrès de Tunis et nous nous sommes revus à Athènes et à Poitiers, où son intervention, à l'âge de 90 ans s'intitulait : « Faut-il avoir peur de la mort » ? Sa maxime de vie : Je travaille comme si je devais vivre mille ans et je suis prêt à mourir à chaque instant.

Chaque année il envoyait, avec sa cotisation, une peinture de bateau, et a signalé pour ses 100 ans que le bateau allait terminer son voyage... **Mr. VEREKETIS** est décédé à l'âge de 104 ans. Il avait eu la douleur de perdre deux épouses. Sa dernière compagne, Eleni, professeur de biologie à ATHENES, a illustré le faire-part et proposé en consolation un extrait de la 1<sup>ère</sup> lettre de Paul aux Thessaloniciens, dont les descendants sont des compatriotes.

### 2. Une traductrice compétente

Nous avons sollicité pour la traduction en italien du jeu « Jeunes à vos droits » conçu et édité par le CIDH, Madame **Marie-Thérèse HABLITZ**, agrégée d'italien, ancien professeur au Lycée Montaigne de MULHOUSE. Elle avait été élève de l'Ecole Normale d'Institutrices de SELESTAT. Outre l'enseignement elle avait deux passions: la danse, pratiquée même en spectacle, et l'amour de la langue et de la culture italienne qu'elle a communiqué largement au cours de ses années de présidence de l'association Dante Alighieri à MULHOUSE.

Madame **HABLITZ** a été nommée Chevalier de l'Ordre du Mérite de la République italienne. Malgré ses charges elle avait accepté ce long et minutieux travail de traduction qui est disponible dans notre bibliothèque, car les Droits de l'enfant ne laissent indifférent aucun éducateur.

Elle est décédée le 16 Mars 2008. Unanimement regrettée elle laissera une empreinte durable dans l'histoire de notre association.

## La Luciole

Directrice de publication : Renée Weber

Comité de rédaction : Agnès Engel, Bernard Klingelschmidt, Jean-Michel Roth, Lucienne Schmitt, Renée Weber.

ISSN : 1953-1788

### 3. Un élu, ami fidèle du CIDH

Monsieur **Jean Pierre WURCH**, adjoint au Maire de SELESTAT, en charge des finances, ne semblait pas, de par sa fonction très absorbante, prédestiné à devenir un ami fidèle du CIDH. Et pourtant ! Il se libérait pour assister aux inaugurations de nos expositions et même, comme M. HERTH, député, et M. BAUER, Maire et Conseiller Général, pour assister à RASTATT à la cérémonie de remise du prix Gustav Heinemann. Il savait allier l'esprit de rigueur exigé par ses responsabilités et l'intérêt pour les activités, joies et soucis des autres. Un honnête homme, compétent et respectueux, intéressé par le travail de promotion des Droits de l'Homme. Mais il est décédé subitement et le nombre impressionnant de personnes réunies pour ses obsèques témoigne de la sympathie qu'il inspirait.

### 4. Naissances

**Bernard KLINGELSCHMIDT**  
vice-président du CIDH,  
en admiration devant  
sa petite-fille Elisa,



... dans la famille  
**WEBER**, un petit  
jurassien, Adriano,  
a déjà fait le  
déplacement en Alsace,



...et chez Adam et  
**Marie-Françoise IWANIUKOWICZ**,  
un 6ème petit-enfant :  
Horace.



Nous partageons leur  
joie...

Lucienne SCHMITT

## Nouveautés en bibliothèque

Faute de place, la liste des ouvrages entrés en bibliothèque paraîtra dans La Luciole n°9.

Dès à présent vous pouvez la consulter sur le site [www.cidh.net](http://www.cidh.net), rubrique « Présentation », « La bibliothèque », « Nouvellement sur nos rayons ».



Prix : 1 € Gratuit pour les adhérents